

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-234
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : DOMAINES
DE COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

OBJET :
OPERATION
"VILLE
DURABLE"
N° 2024-15 -
SUBVENTION
AIDE
TRAVAUX
D'ECONOMIE
D'ENERGIE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 10 OCT. 2024

Séance du Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-
François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI,
Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,
Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier
DE LA CASA, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Zohra KUFEL,
Christian WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne GUILHEM,
Agnès SOULIER donne pouvoir à François DEMANGEOT,
Bruno PERLES donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Hélène GIRAL,

Absents : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Secrétaire : Audrey GAIANI,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2023-289 du 11 décembre 2023 relative à la mise en place d'une aide complémentaire sur l'ensemble du territoire communal, pour accompagner les particuliers, dans le cadre de travaux d'amélioration des performances énergétiques.

Monsieur le Maire donne la lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la ville, réunissant les conditions définies dans le cahier des charges pour l'obtention des subventions.

Monsieur le Maire propose d'attribuer des subventions aux propriétaires concernés pour un montant de 10 241.92 Euros conformément au tableau présenté en annexe. Ce qui porte le montant total des subventions payées en 2024 à 18 283.49 Euros (4 immeubles).

Vu l'avis de la commission Développement durable, Environnement et Agriculture en date du 1^{er} octobre 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les dossiers de demande de paiement déposés par Madame MILHAU Fabienne et Monsieur POTARD Guillaume.

AUTORISE Monsieur le Maire à verser, au titre de l'aide aux travaux d'économie d'énergie, les subventions figurant sur le tableau présenté en annexe. Cette dépense sera imputée sur le budget « investissement » de la commune (opération 9011, article 20422).

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 07 octobre 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 10 OCT. 2024

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : 09 OCT. 2024

Par publication le : 10 OCT. 2024

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 10 OCT. 2024

ID : 011-211100763-20241007-DB2024234-DE

